



Chaumont, mardi 21 mars 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/01709

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Obstacles à la navigation**Appel à la vigilance (tous les usagers - dans les deux sens)**

- à partir du 21/03/2023 à 10:00

- o **Canal entre Champagne et Bourgogne (écluse n°35 de Beaumont)**
pk 205,230 - Tout le chenal

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont appelés à la vigilance en aval de l'écluse 35 de Beaumont Versant Saône du canal entre Champagne et Bourgogne sens descendant.

Une partie du garde corps du pont enjambant le canal a possiblement chuté dans le chenal de navigation.

En fonction de l'évolution de la situation et dans le cadre d'une future intervention de plongeurs, Mesdames et Messieurs les usagers seront informés de la mise en oeuvre de possibles restrictions de navigation dans les jours à venir afin de permettre le retrait en sécurité de l'obstacle.

Service(s) à contacter :

UTI CCB (canal entre Champagne et Bourgogne), 82, rue du Commandant Hugueny, CS 32081, 52903
CHAUMONT CEDEX 9
Tél : 03 25 30 79 51 - Fax : 03 25 30 69 72

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef d'UTI

Signé

Pascal DUPRAS